



RHODO GAZETTE

Le journal du Rhododendron Lausanne Société de sports alpins Fondée en 1910

🕒 Édition de mois de mai 2020

Numéro 169

EDITO DU PRESIDENT

Chers membres, chers amis,

Les temps actuels sont pour le moins troublés. Les jours et les semaines passent, nous surprenant avec de nouvelles informations politico-économico-médico-sociales alors que nous vivons pourtant dans une indigente monotonie. Les semaines apparaissent interminables tandis que les weekends ne se font plus vraiment attendre tant ils semblent vides de promesses de bon temps, de sorties en famille ou entre amis, de virées au chalet et j'en passe.

Malgré cela, et pour ne pas pousser plus loin la mélancolie, certains rendez-vous perdurent et, même s'ils sont quelque peu différents, restent les bienvenus. Je pense bien sûr aux néo-traditionnels cyber-assemblées. On en a déjà presque pris l'habitude. Merci à tous ceux qui y ont participé et qui, j'en suis sûr, le feront encore lors des prochaines éditions. Ne tracez donc pas nos rencontres mensuelles de votre agenda. A ce propos, notez que l'assemblée extra-muros ne pouvant pas se faire en juin, elle est reportée en septembre en espérant que les choses de la vie reprennent leurs droits d'ici là. Notre rancart du mois prochain aura tout de même lieu mais comme une assemblée classique.

Le chalet, lui aussi, peut tout à fait rester au programme de chacun. Je pense notamment aux personnes désignées comme vulnérable à ce satané virus.

N'hésitez surtout pas à monter, en prenant simplement soin de le mentionner sur WhatsApp ou via le site internet (en s'adressant à Pierre-Yves). Chers moins jeunes, ne vous sentez en aucun cas exclus des activités rhodoesques en cette période altérée. Je pense d'ailleurs que le chalet est l'endroit parfait pour soigner la disette amicale et familiale que nous vivons avec ces 3 chambres séparées et ces grrrrraannnnds espaces permettant aisément de se soumettre à la distanciation sociale.

Enfin, le club adresse, par ma voix (euh ma plume, euhhh mon clavier), un grand merci aux amis de la pente qui ont permis le démontage en bonne et due forme du télésiège. Cette collaboration avec les chalets environnants fait toujours plaisir à voir et on se réjouit de les retrouver, peut-être dès cet été, dans ce qui s'annonce être un lieu de villégiature privilégié cette année.

Bien à vous,

El Presidente, Nicolas 1^{er}

Procès-verbal de la cyberassemblée du 7 mai 2020



« Présents » : J.-P. Bovard, J.-F. Niklas, René Schreiner, Sabine Bovard, Steve Bovard, Nicolas Schreiner, P.-Y. Niklas, Pierre Tzaud, Pablo Niklas, Didier Meyer, Frédéric Schreiner.

Il est 20h35 lorsque le Président Nicolas ouvre les débats.

1. Lecture du PV :

Sabine lit le pv, qui est accepté.

2. Correspondance :

René a reçu un courrier de la Confédération qui attribue au Rhodo un no d'identification. Pierre-Yves le rajoutera sur le papier à lettre qu'on trouve sur le site.

3. Manifestations :

Fête des fleurs/Open Air : manifestation malheureusement également annulée pour cause de coronavirus.

Sortie des anciens : annulée et sera reportée à cet automne si possible.

Extra-Muros : devient une intra-muros, donc encore une cyberassemblée, et l'extra-muros est reportée au 3 septembre.

4. Chalet :

Plein de travaux ont quand même été réalisés par des membres/équipes diverses : remplissage de la citerne à mazout, changement du câble du mât à drapeaux, 2 nouvelles tables hautes de terrasse amenées au chalet, timer de la fontaine installé (la fontaine coulera donc 5 minutes tous les 3 jours, pour un coût de 9.- par an), et vin blanc et rouge monté.

Les drapeaux flotteront toute la belle saison, à voir selon usure. Nicolas signale de la mousse blanchâtre sur les bouteilles de vin en cartons ; à surveiller, peut-être faudrait-il démonter l'armoire et installer des étagères en plastique ou métal. Steve a vu des crottes de souris sous l'évier, et a mis de la mort aux rats dans un cendrier. Il parle également des volets et l'assemblée décide de laisser les volets ouverts, sauf à la porte du réfectoire et à la fenêtre de l'atelier à la cave. Des panneaux/rappels seront affichés au chalet. Le sujet des verres vides est également abordé, et il est convenu que chacun emporte ses déchets. Un panneau de rappel sera également affiché au chalet.

5. Caisse :

Contrairement à ce qui a été dit dans le précédent pv, Hanna n'a pas effectué ses versements chaque mois. Pas de versement en février et mars, par contre un versement a été fait en avril. René surveille la suite et on enverra un rappel si nécessaire. Les cotisations rentrent, vous avez jusqu'à fin juin !

6. WEB :

Notre roman « l'histoire du chalet » est disponible sur le site, sous l'onglet librairie.

7. Divers et propositions individuelles :

Plusieurs voix s'élèvent pour saluer le bon fonctionnement du fourneau. Juan a reçu un appel de Marc Erbeta concernant les verres qu'il a fait imprimer, et l'assemblée décide d'en commander 5 cartons (300.-).

Après quelques gags et idées plus ou moins saugrenues que je ne relaterai pas, l'assemblée est levée à 21h51.

L'HISTOIRE DU CHALET

4^{ème} chapitre écrit par Pablo (suite):

Les inspecteurs Clot et Décosterd sont donc au rapport, dans le bureau du commissaire Mouquin, ce 1 septembre 1935.

Un curieux accident vient d'avoir lieu sur la route du Col de Jaman. Une voiture a dévalé la pente sur plusieurs centaines de mètres, près de la ferme du Gros Nermont, et après plusieurs « tonneaux » a achevé sa course sous le Chalet Butticaz, dans la « Forêt Talon ». Les conditions de l'accident sont peu claires. Clot et Décosterd sont mandatés pour enquêter rapidement, vu qu'ils connaissent bien la région et que ces lieux leur sont familiers.

Ils peuvent prendre la Citroën 11 légère pour se rendre sur place. (D'habitude, quand ils ne sont pas de service, ils vont en train jusqu'à Montreux et grimpent à pied jusqu'à Nermont). Les deux inspecteurs n'ayant pas de permis de conduire, c'est le mécanicien Blanc qui les pilotera.

La Citroën 11 est toute neuve, c'est une des premières livrées en Suisse, révolutionnaire avec sa traction avant. Blanc, mécanicien sur auto, est très fier de pouvoir conduire ce véhicule, qu'il bichonne avec attention.

Montreux, Glion, Caux, Les Hauts-de-Caux. La route est raide, les virages serrés et étroits. La traction avale les kilomètres de montée sans problème.

Depuis les Hauts-de-Caux, la route du Col de Jaman n'est pas goudronnée, mais en bon état jusqu'au tremplin de saut, situé au bas de la Piste du Diable. Nos deux inspecteurs connaissent bien l'endroit, Certains des membres du Club du Rhododendron ont déjà pratiqué le saut, avec plus ou moins de réussite, comme Ernest et Albert Schreiner, ou Arthur Grin, les jeunes et très bons skieurs du Club. Passé le tremplin de saut, la route reste carrossable mais relativement étroite et cabossée, Des traces d'avalanches sont visibles au passage des torrents. Des barrières de protection sont abîmées et n'ont pas été réparées. Deux gendarmes barrent la route au niveau de la ferme du Gros Nermont, située un peu en-dessous.

Clot et Décosterd saluent leurs collègues et se rendent avec eux jusqu'au virage d'où le véhicule a culbuté dans la pente très raide. Le temps est gris, humide. Il a beaucoup plu et le terrain est très glissant.

Un fort brouillard monte et descend au-dessus de la Baie de Montreux. En face, les Avants sont cachés, on voit bien Sonloup et l'arrivée du funiculaire.

La gendarmerie a été alertée en début de soirée, par un appel téléphonique venant de la Gare de Caux. La personne qui téléphonait disait être la passagère d'un véhicule qui avait chuté en bas d'un pré sur la route du Col de Jaman. Qu'elle-même était sortie du véhicule pendant que le chauffeur entamait un tourné sur route, dans le brouillard. Elle était revenue aussi vite que possible jusqu'à la Gare de Caux pour alerter les secours. Les inspecteurs Clot et Décosterd vont se partager la tâche. Clot va descendre avec un gendarme jusqu'à l'endroit où le véhicule a achevé sa course, et où deux gendarmes sont sur place depuis ce matin. Décosterd va retourner à Caux et interroger la passagère du véhicule. Il reviendra si possible avec la personne sur les lieux de l'accident.

Le gendarme Dubuis signale à l'inspecteur Clot qu'il y a un petit chemin un peu avant le virage, qui conduit à la ferme du Gros Nermont. Le chemin, un sentier large, permet au paysan de faire passer son troupeau, de transporter son matériel et ses fromages jusqu'à la route.

Depuis la ferme, c'est à travers pré, au gré des sillons formés par le bétail, que le duo descend la pente très glissante. Des traces fraîches montrent que le véhicule a dû faire des sauts en dévalant la pente.

En suivant la ligne de chute, Clot découvre des morceaux de carrosserie, un tissu noir épais, provenant sans doute de la capote du véhicule.

La descente continue, en laissant sur la gauche le chalet Butticaz. Les premiers sapins de la forêt Talon ont servi de butoir au véhicule qui n'est plus qu'un tas de ferraille, retourné, le ventre à l'air. Le réservoir, qui n'a pas explosé, mais qui a perdu son contenu, laisse voir une lettre « R » comme posée au chablon.

A côté de ce qui reste de la voiture, un drap blanc recouvre une forme. Les secouristes avertissent l'inspecteur Clot, que ça n'est pas très beau à voir. Ils ont dû extraire le corps qui était complètement coincé dans l'habitacle.

On a retrouvé dans ce qui devait être la portière du véhicule, différents documents : carte grise : automobile légère de marque Opel Olympia mise en circulation janvier 1935 à Berlin, couleur bordeaux, cabriolet ; Permis de conduire, au nom de Hans Jörg Riebentropp, Friedlandstrasse 20, Berlin, profession administrateur de sociétés. Né dans le Land Bavière en 1896.

Le portrait de l'accidenté est difficilement comparable à la personne gisant sous le drap blanc. Clot demande que le corps soit amené à la morgue de Montreux, pour autopsie et authentification formelle.

Vu la complexité des lieux, pour l'instant, le véhicule sera laissé en place, après avoir été correctement « visité », dans la mesure du possible.

L'inspecteur et le gendarme remontent ensuite la pente, pour rejoindre la route et retrouver l'inspecteur Décosterd, le mécanicien Blanc et la voiture.

Arrivés à la Gare de Caux, l'inspecteur Décosterd apprend du chef de Gare que la jeune femme qui a appelé la police a été conduite au Grand Hôtel de Caux, car elle était fortement « secouée ». Le chef de gare lui avait demandé son nom, mais n'avait pu retenir que son prénom : Olga...

A SUIVRE...



Eh oh ! Pssst ! Les narcisses sont là !



Les piles des détecteurs incendie ont été changées.
Pour rappel, ces appareils ne doivent pas être débranchés ou mis hors service ! Merci pour votre collaboration !

Chalet



Notre Michel national est monté samedi 9 mai pour terminer le conduit de cheminée pour le nouveau fourneau ! Réglage, sciage, masticage.... Et hop, comme d'hab en un tour de main, Michel a quasi fini cette installation ! Un grand Merci Mitch !



Coucou !

Coucou des chalets !!

Non ce n'est pas un oiseau particulier de la pente de Nermont, mais simplement un fait de société, qui existait déjà avant, mais qui a tout son sens dans cette période bizarre ! Le salut d'un chalet à l'autre comme quand les montagnards communiquaient à l'époque d'une montagne à l'autre. Nous voici bien obligés de nous adapter ! Echanger un court bonjour et de bons messages, mais sans pouvoir boire un verre... Patience et portez-vous bien !



Salutations à tous les amis de la pente !

Manifestations 2020

<i>ANNULE</i>	<i>Fête des Fleurs/Open Air</i>
<i>ANNULE</i>	<i>Sortie des anciens</i>
<i>4 juin</i>	<i>Assemblée mensuelle</i>
<i>3 septembre</i>	<i>Extra-muros</i>
<i>5 septembre</i>	<i>Journée famille</i>
<i>24 septembre</i>	<i>Sortie des non-anciens</i>
<i>1er octobre</i>	<i>Assemblée mensuelle</i>
<i>2-4 octobre</i>	<i>Corvée & Chasse à courre</i>
<i>5 novembre</i>	<i>Assemblée mensuelle</i>
<i>7 novembre</i>	<i>Montage télési</i>
<i>12 décembre</i>	<i>Assemblée générale et repas</i>



Annonces d'occupation du chalet

- 22-24 mai - Mélanie (5 pers.)
- 13-14 juin - Fred (20 pers.)
- 17-19 juillet - Pascal (15 pers.)
- 7-9 août - Nathalie (10 pers.)
- 25-27 septembre - Didier (20 pers.)

La Rédac

Sabine Bovard, Rte du Village 45b,

1040 St-Barthélemy

021/731.56.08-077/402.62.12

Email : gazette@rhodo.ch